

E FOOT 38



COMPTE RENDU
Assemblée Générale
du 21 Juin 2019
Additif au PV 443



SAISON 2018-2019



Journal officiel
du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL



**VENDREDI 21 JUIN A 19h00
A ST HILAIRE DU ROSIER**

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



- | | |
|-----------------------|----------------|
| APPEL | 04 76 26 87 72 |
| ETHIQUE | 04 76 26 87 70 |
| SECRETARIAT | 04 76 26 82 90 |
| TRESORIER | 04 76 26 82 92 |
| ARBITRES | 04 76 26 82 94 |
| DISCIPLINE | 04 76 26 82 97 |
| TERRAINS | 04 76 26 82 95 |
| FEMININES | 04 76 26 87 73 |
| ENTREPRISES-FUTSAL | 04 76 26 87 74 |
| REGLEMENTS | 04 76 26 82 96 |
| SPORTIVE | 04 76 26 87 71 |
| STATUT DE L'ARBITRAGE | 04 76 26 87 75 |
| TECHNIQUE | 04 76 26 82 99 |

NOS PARTENAIRES



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE ou « FIN DE SAISON » SAISON 2018/2019

SONT PRESENTS :

AU TITRE DU COMITE DIRECTEUR :

Présidence : Michel MUFFAT-JOLY
MME BRAULT

MM. AGACI - BALDINO - BOUAT - BOULORD - BOURGEOIS - CICERON - GIROUD GARAMPON HESNI - -
ISSARTEL - LOUIS - MALLET - MAZZOLENI - MONIER - MONTMAYEUR - RAYMOND- Dr. SCELLIER - SOZET -
TRUWANT - VACHETTA- VEYRIER

EXCUSES :

MM. CHASSIGNEU - DA CUNHA VELOSO - KODJADJANIAN

AU TITRE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES :

MM. DRESCOT - MARCE

AU TITRE DES COMMISSIONS :

MME BLANC

MM. BERT - CARRETERO - CHABERT - COCHARD - ELMASSOUDI - GALLIN - GUILLARD - MAUGIRON -
MAREY - MORE - METE- SABATINO - SCARPA - VALLIN

AU TITRE DU PERSONNEL :

Mmes BELOT - MINI

MM . BARTOLINI - HUGONNARD ROCHE - RIVAL



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

Le Président souhaite la Bienvenue à l'Assemblée et demande à ce que celle-ci débute malgré le retard de certains clubs dû aux intempéries et aux problèmes de circulation.

L'Ordre du jour appelle aux diverses allocutions,

La parole est d'abord donnée à Monsieur le Maire de St Hilaire du Rosier

Allocution de Monsieur le Maire de St Hilaire du Rosier



Monsieur le Représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football,
Monsieur le Président du District de l'Isère de Football,
Monsieur le Président de la Commission Féminine, et l'ensemble des membres des commissions du District,
Messieurs les Maires de SAINT SAUVEUR, de SAINT VERAND et l'ensemble des élu(e)s du territoire Sud Grésivaudan,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents des clubs de football de l'Isère,

Au nom des communes de SAINT VERAND, de SAINT SAUVEUR, de SAINT HILAIRE DU ROSIER et des clubs de l'AS VER SAU et du FCH, nous vous souhaitons la bienvenue en nos terres Hilairoises !

Je souhaiterais dès à présent remercier et saluer l'engagement dans cette belle aventure de Monsieur Denis CHEVALLIER, Président de l'AS VER SAU, de Madame Josefa AGUILERA, Présidente du Football Club Hilairois, de Monsieur Jacques ISSARTEL membre du FCH, de Monsieur Alexandre LUSIANA élu à la vie associative et de mes collègues maires.

Je veux également saluer le travail de nombreux bénévoles et de nos agents communaux. Vous avez fait équipe comme on dit et permis d'avoir une excellente préparation mentale et physique avant le coup d'envoi de cette Assemblée Générale.

Je crois que nous pouvons les applaudir.

Saint-Hilaire-du-Rosier n'a pas pour habitude de jouer la montre ou de rester sur le banc de touche. Dès le coup d'envoi des grands défis, ses 1934 habitants savent mouiller le maillot pour la commune et même au-delà pour le territoire de Saint- Marcellin- Vercors- Isère- Communauté.

Entre Romans et Saint-Marcellin, elle a su se démarquer avec l'activité de nos nombreuses scieries, la culture du tabac, de la noix et de cette délicieuse cerise de ratafia à consommer avec modération après chaque match.

La commune a évité les entorses et les mauvais coups pour mener à bien le projet de regroupement de nos trois écoles sur un même site.

Les animations ne manquent pas et nos 27 associations tiennent leurs marquages et apportent cet esprit d'entraide à SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER.

Dans la vie d'un club il y a parfois des passages difficiles, nous devons être là pour impulser le souffle nécessaire notamment en favorisant le lien entre la pratique du football et nos écoles.

Alors avant le coup de sifflet final et jusqu'à la dernière minute, nos communes et nos clubs éviteront les hors-jeux pour aller viser la lucarne !

La réussite de cette Assemblée Générale du District de l'Isère de Football en est la preuve !

Vive le sport, vive nos clubs,
Vive SAINT VERAND,
Vive SAINT SAUVEUR,
Vive SAINT HILAIRE DU ROSIER

Olivier FEUGIER-POSILEK,
Maire.

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

Allocution de Monsieur CHEVALLIER Président du Club Le VER SAU



Denis CHEVALLIER salue l'Assemblée et tient à remercier la commune de St Hilaire du Rosier qui a accepté de nous recevoir et précise que la commune a même participé financièrement. C'est très appréciable, Denis Chevallier remercie également la commune de St Vérand et St Sauveur et tous les bénévoles pour leur participation.

Le club de St Sauveur ayant déjà été présenté sur le PV spécial AG, M. Chevallier rappelle simplement certains points en soulignant que le club du VER SAU est un club familial où les jeunes se font plaisir.

Il remercie les clubs d'être présents et remercie également le District d'avoir accepté leur candidature et de leur avoir fait confiance et souhaite à tous une bonne Assemblée Générale.

Président du club d'accueil : LE VER SAU

Allocution de Madame FREI Adjointe au Maire de ST Sauveur



Madame FREI souhaite être rapide mais tient à présenter la commune de St Sauveur qui est de 2100 habitants et depuis 15 ans la deuxième commune formant le club de l'AS Ver Sau, Monsieur GENTIT Maire de St Sauveur s'associe à son collègue de St Verand pour remercier la commune de St Hilaire du Rosier pour l'accueil de cette Assemblée Générale et souhaite la bienvenue aux instances du District ainsi qu'à tous les représentants des clubs de l'Isère.

Madame FREI souhaite une bonne Assemblée Générale et passe la parole à son collègue de St Vérand

Allocution de Monsieur GORON Adjoint au Maire de ST Vérand



Bonjour à toutes et tous,

Je vous prie d'excuser Bernard EYSSARD retenu par ailleurs, il est de coutumes dans les différentes associations sportives ou culturelles de s'apercevoir que l'on manque entre guillemets de bénévoles, ce n'est pas le cas du tout de l'AS Ver Sau, je pense que c'est quelque chose de très important pour nos deux communes et que ce n'est pas un fait du hasard dont c'est une réussite très forte due à l'AS Versau de mobiliser un maximum de bénévoles et ce depuis bientôt 15 ans.

Ce club est la fusion de 2 clubs et de 2 villages donc de St Sauveur et St Vérand et si ce club a la réussite actuelle c'est qu'il le doit en grande partie à l'équipe de ses dirigeants dont Denis est le Fer de lance mais aussi à l'ensemble de ses équipes, soit en terme d'organisation, de manifestation, de recherche de sponsors et on sait que Denis est très doué dans ce domaine là, que ce soit aussi en terme de secrétaires car on sait qu'il y a beaucoup de licences, d'administratif à mettre en place, c'est donc une équipe de dirigeants, une équipe de secrétaires, une équipe de bénévoles puisque les manifestations sont relativement courantes sur nos deux communes.

Les communes accompagnent le club financièrement dans la mise aux normes des bâtiments, des terrains, de la sécurité, on le fait en fonction de nos moyens, de nos calendriers.

Un dernier point pour féliciter les joueurs, les entraîneurs, à l'équipe senior qui s'est maintenue avec panache sur les dernières rencontres, et bien sûr au delà de la conjoncture de la Coupe du Monde Féminines, félicitations à l'équipe Féminines, et à la dynamique de l'AS Ver Sau sur les sections féminines et plus globalement sur les sections jeunes, c'est important car le foot au delà de son aspect compétitif c'est la formation, l'éducation, et je remercie l'AS Ver Sau pour cela et je vous souhaite une bonne assemblée Générale.



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

Allocution de Monsieur DRESCOT Représentant de la Laurafoot



Avec Christian MARCE, nous représentons la LAURAFoot et le Président BARBET qui traverse une période difficile et qui fait son maximum pour être à l'AG du samedi 29 juin.

Je vais être très court pour vous parler de la LAURAFoot et de son évolution.
Tout d'abord l'installation à TOLA VOLOGE se précise. Nous disposons d'un outil exceptionnel avec 3 terrains + les bâtiments, nous allons accueillir un 2ème pôle espoir garçon à la rentrée de septembre nous allons accueillir le pôle espoir filles que l'on rapatrie de Vaulx en Velin à Tola vologe.

Le grand chantier de cette nouvelle saison reste la mise en place des championnats jeunes avec comme fil rouge les montées générationnelles voulue par la DTN et la Fédération. Une commission de travail a été mise en place et on avance à terme non sans mal.

La nombre de licenciés 255 000 fait de nous la deuxième Ligue de France et on se doit à ce titre d'être performant en organisation et en fonctionnement et qui se met en place petit à petit, la disparité géographique et publique des 11 districts n'étant pas toujours facile à résoudre.

Que rajouter à ce sujet un léger retrait du nombre de licenciés seniors nous amenant à réfléchir sur la proposition de nouvelles pratiques que la Fédération et la DTN mettent en place.

Pour terminer je vous souhaite avec Christian une AG fructueuse et performante en vous redisant le plaisir que l'on a de partager ce moment avec vous.



Allocution de Monsieur MUFFAT-JOLY Président du District de l'Isère



Avant de débiter son allocution, le Président, tient au nom de toute l'Assemblée à souhaiter un prompt rétablissement à Monsieur BARBET, Président de la Laurafoot qui traverse des épreuves très difficiles.

Messieurs les Maires et Ajointés des différentes communes

Messieurs les Représentants de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Partenaires,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je voudrais tout d'abord remercier Monsieur FEUGIER-POSILEK, Maire de la Commune de ST HILAIRE DU ROSIER, pour la mise à disposition de ce beau gymnase, ainsi que le Président du club du Ver Sau, Monsieur Denis CHEVALLIER et toute son équipe pour l'organisation matérielle de cette manifestation.

Merci à vous Mesdames et Messieurs les représentants des clubs pour votre présence ce jour.

Merci à Mesdames et Messieurs les élus pour votre présence.

Merci aux membres du Comité de Direction du District, aux membres des commissions et aux salariés pour leur présence à mes côtés.

Nous voilà à la 3^{ème} année de cette mandature et avant que soit évoqué le bilan de cette saison, je voudrais que nous ayons quelques instants de recueillement pour saluer la mémoire de toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés, et une pensée très sincère envers toutes les familles éprouvées cette saison.

Pour tous, je vous demande un instant de recueillement.

Le tour d'horizon de la saison étant décrit dans le rapport moral de Monsieur le Secrétaire Général, paru au PV spécial AG du 6 juin, et les différents commentaires des Commissions, vous apportant une synthèse sportive sur cette saison en Isère, je ne reviendrai pas dessus.



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

Toutefois je souhaite revenir sur certains événements et nouveautés qui ont jalonné cette saison :

COUPE DU MONDE FEMININES

C'est avec un immense plaisir que j'ai pu constater lors des matchs joués à Grenoble, l'engouement que vous avez pour nos Bleues, le Stade des Alpes a accueilli un grand nombre d'entre nous, famille du football, et à ce jour je suis fier que nous soyons tous fiers d'être Bleues.

Nous avons annoncé lors de l'Assemblée générale du 2 décembre 2017, qu'en rapport au résultat de la saison 2015-2016 le District accompagnerait les clubs pour qu'un maximum de licenciés puisse participer à la Coupe du Monde Féminines,

Voici donc les actions que nous avons menées :

Dans le cadre du foot à l'école nous avons vendu à 103 classes : 1540 places à demi-tarif

Pour les clubs : 140 packs ont été vendus dans l'opération 4 packs achetés 1 offert par le District. 35 packs ont donc été offerts.

85 clubs ont bénéficié de places à l'unité à tarif préférentiel sur Grenoble et Lyon

Lors de l'action Laurafoot d'elles nous avons offert 32 packs de 12 places pour les clubs ayant participé à l'action, plus les repas, des T-shirts et Coupes Vent.

Continuons à soutenir nos Bleues et souhaitons-leur la même finalité que pour nos bleus Garçons !!!

CNDS

La gouvernance du sport va connaître une évolution profonde avec la création récente de l'Agence Nationale du Sport. Cette agence, au sein de laquelle sont représentés l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités locales et le secteur privé, reprendra notamment les missions de l'actuel CNDS.

Un appel à candidatures a été lancé auprès des fédérations afin d'expérimenter un nouveau mode de gestion des crédits de la part territoriale du CNDS (hors emploi, apprentissage et équipement) par les fédérations volontaires et leurs organes décentralisés.

L'objectif de cette démarche est de donner plus d'autonomie au mouvement sportif dans l'attribution des crédits afin d'assurer la cohérence entre les objectifs du projet de développement fédéral et l'attribution des subventions. La Fédération Française de Football, par décision du Comité Exécutif du 14 mars dernier, s'est portée volontaire pour intégrer cette expérimentation.

La FFF va donc instruire les demandes de subventions des Liges, Districts et Clubs portant sur l'aide aux projets.

Pour être éligible, les projets devront s'inscrire dans le cadre du plan de développement fédéral Ambitions 2020 qui comporte 5 grands axes :

- 1 le renforcement de l'engagement dans le football
- 2 Le développement de l'offre de pratiques
- 3 le renforcement du rôle socio-éducatif du football
- 4 le développement de la structuration des clubs
- 5 le recrutement et fidélisation des éducateurs et arbitres

Les demandes de subventions devront être saisies par les porteurs de projets dans l'outil actuel du CNDS « Compte Asso ».



L'arbitrage sera fait par les Ligues dans le cadre de leur enveloppe régionale.

La Validation de l'ensemble se fera par la FFF.

OPERATION CLUB 2EME ETOILE

La Fédération Française de Football a souhaité témoigner sa reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui s'engagent pour faire vivre le football sur notre territoire. Ainsi afin de célébrer notre titre de Champions du Monde Masculin, une opération sans précédent au bénéfice des clubs, financée à hauteur de 10 M d'€ par la FFF, a été mise en place à compter de la fin janvier 2019.

Cette opération a porté sur la Formation grâce à la possibilité de cumuls de bons de réductions, ensuite elle a porté sur une dotation en matériel qui s'adressait aux plus petits clubs, pour les aider à accueillir au mieux leurs licenciés, et aux clubs formateurs, qui travaillent pour l'avenir de notre football.

Ces dotations exceptionnelles étaient cumulables entre elles si votre club appartenait à plusieurs des catégories éligibles. Aussi, afin de bénéficier de votre dotation, nous vous avons invité dès fin janvier à suivre la procédure d'inscription.

2 rappels ont été faits depuis et étonnamment, au 12 juin une vingtaine de clubs sur 200 environ n'avaient pas fait leur demande de dotation qui s'élevait tout de même de 500 à 1300 euros.

Les clubs qui ont commandé du matériel le recevront entre le 15 et le 30 Août à l'adresse qu'ils nous ont indiqués lors de leurs commandes.

DU CHALLENGE MOZAIC FOOT AU LABEL JEUNE

Le Crédit Agricole Partenaire de la Fédération Française de Football depuis 45 ans donne un nouveau sens à son engagement dans le sport, son aide au football amateur évolue vers le Label Jeunes FFF.

C'est ainsi que Le Label Jeunes FFF devient dès cette saison le « Label Jeunes FFF Crédit Agricole ».

Le « Label Jeunes FFF Crédit Agricole », piloté par la Ligue du Football Amateur et la Direction Technique Nationale, est un véritable outil de la structuration des clubs amateurs.

Animée par les Conseillers Techniques dans les territoires, la labélisation est un réel objectif pour les centaines de clubs qui reçoivent cette distinction chaque saison.

Dans le cadre de ce programme de développement fédéral et en plus des dotations Nike habituellement remises, tous les clubs labélisés bénéficieront de dotations fournies par le Crédit Agricole dont la nature, à ce jour, est en cours de définition.

Cette nouvelle implication du Crédit Agricole s'inscrit dans une volonté de poursuivre et d'accentuer ses relations avec les Ligues et Districts.

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

MERCATO

Je souhaite maintenant vous parler d'un problème que vous abordez souvent lors de rencontres avec notre instance ou de réunions entre clubs, problèmes financiers et la difficulté que vous avez à boucler vos budgets.

Une certaine inflation s'est imposée dans notre district mais est-ce le comité de Direction du district le responsable ? Et bien non, les tarifs du District n'ont pas été augmentés depuis l'année 2012 et l'engagement que nous avons pris pour un mandat nous l'avons tenu sur les 2 derniers mandats.

Alors d'où provient cette inflation ? Ne vient-elle pas seulement de vous responsables de clubs qui faites monter les enchères chaque fin de saison afin de vous mettre en conformité avec les règlements ? Si chacun d'entre vous passait par la formation pour les corporations qui ont des obligations, la surenchère n'existerait pas ou peu et le bouclage des budgets en serait certainement facilité.

MALTRAITANCES DANS LE SPORT

Ce sera le dernier sujet que je souhaite ce soir aborder.

Le District de l'Isère s'est porté volontaire pour être un des 4 Districts pilotes dans un projet proposé par la FFF concernant ce sujet.

Une réunion très constructive d'information et d'échanges, a eu lieu mardi 11 juin dernier animée par le Docteur LEBAR, Présidente du Comité National Ethique et sport, en présence de membres de la FFF, de Présidents de clubs Isérois, Arbitres, Educateurs de clubs et membres de notre District.

Des outils entreront dans le programme Educatif Fédéral début de saison prochaine par le biais de fiches PEF et d'une affiche en vue d'une sensibilisation accrue de ce problème bien présent au sein de toutes les disciplines sportives.

Et maintenant, je vais conclure mon allocution en adressant mes félicitations :

A tous les clubs accédant aux niveaux supérieurs

A tous les clubs, dirigeants éducateurs joueurs arbitres ayant obtenu une distinction

Aux jeunes arbitres accédant à la FFF et plus généralement à l'ensemble du corps arbitral

Aux différents finalistes et vainqueurs des coupes de l'Isère et aux clubs organisateurs Varcès pour les seniors, Reventin pour les Jeunes, La Mure pour les féminines et Jarrie Champ pour le Foot entreprise et les Vétérans et à toutes les municipalités et aux clubs pour le prêt de leurs installations.

A vous, clubs Isérois pour le travail phénoménal accompli chaque saison dans l'intérêt du football. Bravo.

Je ne terminerai pas sans adresser mes plus vifs remerciements à tous nos partenaires, au Dauphiné Libéré, à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le CDOSI, la Ville de St Hilaire du Rosier, le club du Ver Sau et son Président pour la parfaite organisation de l'Assemblée Générale.

Remerciements à tous mes collaborateurs : les Vice-présidents, le Secrétaire Général et son adjoint, le Trésorier et son adjoint, les membres des Commissions et l'ensemble du personnel : Elisabeth, Maria, Marie Jeanne, Nathalie, le staff technique : David, Jérémie, Thomas, Nicolas, Kévin, Clément et n'oublions surtout pas les Arbitres, les Techniciens, et l'ensemble des Dirigeants bénévoles.

Un Clin d'œil et un Grand merci également à deux bénévoles qui ont cessé leurs fonctions en cours de saison : Jean Chambard et Joseph Vittone qui ont œuvré de longues années au service de notre discipline. Un grand merci à eux.

En vous remerciant de m'avoir écouté, et vous souhaitant à tous les succès espérés pour 2019/2020, je vous dis encore merci pour l'immense travail que vous accomplissez dans vos clubs pour le Football Départemental.

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale du District de l'Isère

Après vérification des feuilles d'émargement signées par les représentants de clubs, sur 185 clubs recensés (1284 voix) 140 étaient présents (1071 voix) soit 83,41% des voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

En application des tarifs du district votés le 26 nov 2016 en AG d'Hiver, la liste des clubs absents est transmise à la trésorerie pour amende financière de 260€.

Vu les circonstances, les clubs arrivés en retard ne seront pas amendés.

Le Président du District déclare l'Assemblée Générale ouverte

APPROBATION DU COMPTE
RENDU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE D'HIVER du 24 NOV
2018 - PV 415

Le Président demande si le compte rendu appelle des précisions, explications ou autres.
Pas de questions des clubs.

APPROUVE A L'UNANIMITE

APPROBATION DU RAPPORT
MORAL DU SECRETAIRE
GENERAL PV 440 DU 6 JUIN 2019

Le Président demande si le compte rendu appelle des précisions, explications ou autres.
Pas de questions des clubs.

APPROUVE A LA MAJORITE



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

L'ordre du jour appelle à la modification des statuts du District suite à l'Assemblée Fédérale du 8 décembre 2018

Les articles 9.1, 12.1.1, 12.2, 12.5, 13.3, 13.5, 13.7, 14.4, 16 et 19 ont été modifiés par décision de l'Assemblée Fédérale du 08.12.2018.

Par ailleurs, le document (paru sur le site en annexe du PV spécial AG) comprend également quelques « modifications de librairie »

(Préambule, articles 8, 12.1.1 / 12.5.6, 12.3, 12.5.1, 13.2.2 et 14.4).

Pour chacun de ces articles, la ou les modifications sont intégrées dans le document de la manière suivante : les dispositions supprimées sont barrées (exemple : modification) et les dispositions ajoutées sont en gras et italique (exemple : modification).

Pour une meilleure lisibilité :

- les modifications votées à l'Assemblée Fédérale du 08.12.2018 sont surlignées en jaune ;
- les « modifications de librairie » sont surlignées en vert.

Toutes ces modifications sont d'application immédiate et ne sont pas soumises au vote des clubs par Assemblée extraordinaire.

Le Président fait lecture de quelques passages des articles modifiés.



L'article 12-5-6 des statuts du District appelle à l'élection des représentants du District aux Assemblées de Ligue.

Le Président demande à l'Assemblée si des personnes sont intéressées hormis celles qui ont déjà renouvelé leur candidature.

1 candidature parmi l'Assemblée :

Monsieur Pierre Sueur du club de Monestier

AGACI Franck	CD
BALDINO Cataldo	CD
BERT Jean Paul	COMMISSION
BOUAT Gérard	CD
BOULORD Jean Marc	CD
BOURGEOIS Samuel	CD
BRAULT Annie	CD
CHASSIGNEU Guy	CD
CICERON Fabien	CD
DA CUNHA VELOSO José	CD
Dr SCELLIER Christian	CD
GIROUD-GARAMPON Hervé	CD
HESNI MOHAMMED	CD
ISSARTEL Jacques	CD
KODJADJANIAN Jean Marie	CD
LOUIS Janick	CD
MALLET Marc	CD
MAZZOLENI Laurent	CD
MONIER Patrick	CD
MONTMAYEUR Marc	CD
MUFFAT-JOLY Michel	CD
RAYMOND Jacky	CD
SOZET Jean-Louis	CD
TRUWANT Thierry	CD
VACHETTA Michel	CD
VALLIN Jean	COMMISSION
VEYRIER Florent	CD
FERRER Brigitte	CLUB LCA FOOT 38
GELMO Bernard	CLUB QUATRE MONTAGNES
PETREQUIN Bernard	CLUB MOS3R
SUEUR Pierre	CLUB MONESTIER

Resultats des votes des clubs

ADOpte A L'UNANIMITE



Etude des voeux

VOEU DE LA COMMISSION ETHIQUE

ARTICLE 62.2

Modification du bonus-malus liée à une modification de l'article 1 du règlement disciplinaire de la FFF, parlant des assujettis :

Est assujetti : un licencié FFF ou tout Membre, préposé, salarié, bénévole ou toute personne d'un club, agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait.

Suite à AG Fédérale de juin : les arbitres pourront sanctionner d'un carton jaune ou rouge un éducateur ou dirigeant.

✓ <u>Pénalités dirigeants ou éducateurs :</u>		✓ <u>Pénalités dirigeants ou éducateurs ou assujettis des clubs en présence au pouvoir disciplinaire (article 1 du règlement disciplinaire de la F.F.F) :</u>	
Motif	Pénalité	Motif	Pénalité
Rappel à l'ordre	1 point	Rappel à l'ordre	1 point
Suspension ferme de toutes fonctions officielles	4 points par match de suspension (exemple 2MF = 8 pts)	Suspension ferme en match de toutes fonctions officielles	4 points par match de suspension (exemple 2MF = 8 pts)
Suspensions fermes en temps de toutes fonctions officielles	Chaque mois équivaut à 3 matchs fermes de suspension à raison de 4 points par match. (exemple : 6 mois fermes toutes fonctions officielles = 72 points)	Suspension ferme en temps de toutes fonctions officielles	Chaque mois équivaut à 3 matchs fermes de suspension à raison de 4 points par match. (exemple : 6 mois fermes toutes fonctions officielles = 72 points)
		Avertissement (1 jaune)	2 points
		Suspension ferme suite à 3 cartons jaunes	4 points
		Carton rouge (exclusion)	4 points par match de suspension ferme

4 contres
6 abstentions

Resultats des votes des clubs :

ADOPTE A LA MAJORITE



VOEU DE LA COMMISSION DES REGLEMENTS

Ancien texte

Nouveau texte

REGLEMENT DES COUPES DU DISTRICT DE L'ISERE

TITRE 1 : DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUTES
LES COUPES

Il est fait application pour ces coupes des règlements généraux et sportifs du District de l'Isère, de la FFF et de la LAURA à l'exception des dispositions suivantes :

Article - 1

Le District organise chaque saison des coupes réservées aux équipes dont le siège se situe sur le territoire du District et participants à ses championnats ainsi qu'aux équipes dont le siège est situé hors du territoire du District ayant obtenu l'autorisation de participer à ses championnats.

~~Article - 2~~

Une coupe ainsi qu'un fanion sont remis au vainqueur. Le finaliste reçoit aussi une récompense. Des dotations complémentaires au titre du sponsoring peuvent être également attribuées aux deux finalistes.

~~Article - 3~~

Les finales sont disputées sur un terrain choisi par le District de l'Isère.

REGLEMENT DES COUPES DU DISTRICT DE L'ISERE

TITRE 1 : DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUTES LES
COUPES

Il est fait application pour ces coupes des règlements généraux et sportifs du District de l'Isère, de la FFF et de la LAURA à l'exception des dispositions suivantes :

Article - 1

Le District organise chaque saison des coupes réservées aux équipes dont le siège se situe sur le territoire du District et participants à ses championnats ainsi qu'aux équipes dont le siège est situé hors du territoire du District ayant obtenu l'autorisation de participer à ses championnats.

Une coupe ainsi qu'un fanion sont remis au vainqueur. Le finaliste reçoit aussi une récompense. Des dotations complémentaires au titre du sponsoring peuvent être également attribuées aux deux finalistes.

Les finales sont disputées sur un terrain choisi par le District de l'Isère.

Article - 2

Les appels concernant une décision relative à un match de coupe ont un délai ramené à 48h00, conformément à l'article 190-1 des RG de la FFF.

Article - 3

Réservé

1 abstention

Resultats des votes des
clubs :

ADOPTE A LA MAJORITE



VOEU DE LA COMMISSION DES FEMININES

Match Seniors en nocturne :

- La programmation par un club recevant d'un match Seniors féminine le samedi soir en nocturne ne pourra se faire qu'avec l'accord du club Adverse.
- La demande émise par le club recevant devra être faite par FOOTCLUBS 15 jours avant la date de la rencontre
- Le Club Adverse pour valider ou refuser devra le faire au maximum 7 jours avant la date de la rencontre
- En cas de non réponse du club visiteur dans ce délai, la programmation de la rencontre en nocturne sera validée.

Intervention du club D'Izeaux : Ce serait accepter de faire une différence entre les garçons et les filles



14 pour
34 abstention
37 contre

Resultats des votes des clubs :
REJETE A LA MAJORITE

VOEU POUR REVENIR A LA CATEGORIE U17

VŒUX DE MANIVAL – ECHIROLLES – EYBENS

Ces trois vœux sont volontairement regroupés car ils amènent à la même demande : revenir à une organisation de championnat U15 - U17 et U20 comme prévu avant la décision votée lors de l'AG d'hiver 2018 : U15 – U18 – U20

2EME VŒU D'EYBENS

Si nous revenons à un championnat U17 qu'il soit sur le même schéma que les U15 soit avec 2 poules de 10 équipes en D1.



Diverses interventions font débat sur le choix de la catégorie U17 ou U18.

- Le vœu des 3 clubs pour les U17 est argumenté par Eybens et Echirolles ainsi que par l'équipe technique et le médecin du district. L'intérêt du joueur est mis en avant, tous s'accordent que pour des considérations d'ordre psychologiques (émotionnel - mental) et physiologiques, il faut maintenir une catégorie U17.

- Le vœu n'est pas soutenu par d'autres clubs qui argumentent sur le fait que l'on ne doit pas revenir en arrière à cette période de la saison, les clubs de composition modeste ne pourront pas s'adapter. D. Franzin du club de St Paul de Varcès ne remet pas en cause tous les arguments précités mais demande si c'est pire de faire jouer des U16 en U18 plutôt que des U17 en seniors. Et il semble un peu tard de faire changer des catégories le 21 juin au soir. Les joueurs sont déjà en vacances et l'organisation des clubs est faite. cela aurait dû être débattu à l'Assemblée d'Hiver.

Le Président propose de passer au vote à bulletin secret et déclare qu'il n'y aura plus de vœux l'Été.

RESULTATS :

vote pour U15-U17-U20 : 42.05 %
vote pour U15-U18-U20 : 57.95 %

Resultats des votes des clubs : la catégorie U18
EST ADOPTÉE A LA MAJORITÉ



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019



VOEU DU CLUB DE FONTAINE

« J'aurais souhaité demander aux clubs de l'Isère s'ils accepteraient que l'AS Fontaine évolue dans deux divisions différentes, soit les deux dernières divisions, car suite à la refonte des championnats et la suppression de la division 6, les deux équipes qui étaient actuellement dans cette division, seront basculées en division 5 sans possibilité d'avoir une division d'écart entre les deux équipes, tout cela pour continuer le nouveau projet de restructuration du club et continuer à motiver les joueurs qui ont fourni beaucoup d'efforts cette année. »

Règlementairement rien ne prévoit cette possibilité

VOEU DU CLUB DE LA MURETTE

« Le club de l'US la Murette aimerait, pour la nouvelle catégorie U18, que la plage horaire des rencontres puisse aller jusqu'au dimanche 13h00»

Défavorable

Assemblée
Générale 



VOEU DU CLUB DU FC 2A

« Le FC2A souhaiterait que le District de l'Isère de Football adopte et inscrive dans les règlements : que tout éducateur prenant une licence au sein d'un club, et que ce club l'inscrivant à une formation dans l'année en cours, cet éducateur se voit dans l'impossibilité de pouvoir se licencier en tant qu'éducateur ou dirigeant dans un autre club les deux années sportives suivant cette formation, qu'elle soit réussie ou pas. »

Voeu non recevable
juridiquement

VOEU DU CLUB DE VOIRON MOIRANS

Depuis quelques saisons, un tableau récapitulatif des horaires « officiels » des rencontres est présenté à tous les clubs en début de saison et les responsables du District insistent pour qu'il soit respecté. Les horaires peuvent être modifiés sous certaines conditions.

Pour les rencontres du dimanche la procédure est à peu près respectée.

Pour le samedi, c'est un peu l'anarchie. Beaucoup continue à faire « comme avant » c'est à dire comme bon leur semble. C'est compréhensible dans la mesure où les horaires proposés sont incompatibles avec la durée des matchs quand un club reçoit dans plusieurs catégories sur un terrain. Il n'y a pas de cohérence.

Match U13 à 14h00 (durée 1h15 minimum) : 15h15 match U15 à 15h00 (???)

Et ainsi de suite pour le reste de l'après-midi. Ceci a pour conséquence un nombre important de changements d'horaires des matchs.

Pour les plateaux du foot d'animation, c'est encore pire : les horaires matinaux sont donnés sans accord des clubs ni validation de la commission sportive du District.



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

Le District publie même les horaires des plateaux dans la rubrique « stades municipaux grenoblois » sans que les clubs visiteurs aient été préalablement consultés.

Si nous voulons que nos équipes jouent, il faut obligatoirement se plier aux horaires annoncés.

ALORS POURQUOI CONTINUER A VOULOIR IMPOSER UN REGLEMENT QUI NE CONVIENT A PERSONNE, UN REGLEMENT QUI N'EST PAS APPLIQUE, QUI COMPLIQUE LA TACHE DES CORRESPONDANTS, ET QUI DE TOUTE FAÇON NE PEUT PAS ETRE MIS EN APPLICATION POUR TOUTES LES CATEGORIES.

POURQUOI NE PAS LAISSER LE CLUB RECEVANT ORGANISER SA JOURNEE DU SAMEDI EN FONCTION DES EQUIPES EN PRECISANT QUE LES MATCHS ET PLATEAUX NE PEUVENT ETRE PROGRAMMES AVANT 10H30 ET QUE LES CLUBS VISITEURS ET LE DISTRICT DOIVENT ETRE INFORMES 9 JOURS AVANT LE MATCH.

De plus, actuellement, les clubs qui seraient amendés pour non-participation à un plateau peuvent faire valoir le fait qu'ils n'ont pas donné leur accord pour jouer à l'horaire modifié.

Aucune vérification de l'horaire des plateaux n'est possible à posteriori car contrairement aux feuilles de matchs des autres catégories, il n'y a pas d'emplacement prévu pour cette indication.

L. Mazzoleni rappelle les règlements du foot animation, propose de se rapprocher des responsables de secteurs pour regrouper les bonnes pratiques de chacun afin de pouvoir échanger lors des réunions de début de saison sur leur fonctionnement et de proposer une organisation qui corresponde à tout le monde. Il n'y aura en revanche aucun changement de modalité pour le foot à 11

L'étude des vœux étant terminée, le Président donne la parole au Trésorier.

Il rappelle le vœu voté en décembre concernant les coupes : réduire le nombre de Coupes Seniors en supprimant les « repêchages » (challenges Sud et Nord Isère) et donc en réduire le tarif.

Le trésorier informe :

- que la Coupe Isère Marchiol passe de **120 euros à 80 euros**
- que la Coupe Réserve passe de **100 euros à 80 euros**

Tout en restant sur la notion de baisse de tarif, le trésorier informe que la cotisation CDTA par les clubs sera supprimée dès la saison prochaine.

Concernant un tout autre sujet et expliquant qu'il est également Président de l'AE2F, (association des employeurs du football français) le trésorier propose des réunions d'informations concernant les problèmes rencontrés dans les clubs avec leurs éducateurs, leurs arbitres et des risques encourus lorsque les contrats sont mal ficelés. Ces formations seront organisées en début de saison.

L'ordre du jour appelle au tirage des poules seniors D1.

Le président invite Madame FREI à effectuer ce tirage, le premier numéro tiré servira à déterminer le numéro des clubs qui accueilleront les réunion de début de saison. Le numéro 6 est tiré, les clubs d'accueil seront donc Seyssins et la Murette.

TIRAGE AU SORT POULE D1

	Poule A	Poule B
1	TOUR ST CLAIR 2	SASSENAGE
2	LA COTE ST ANDRE 2	JARRIE CHAMP
3	CHARVIEU 2	ST MARTIN D HERES
4	MOS 3R 2	ST ANDRE LE GAZ
5	ST MAURICE L EXIL	VALLEE GRESSE 2
6	SEYSSINS	LA MURETTE
7	EYBENS 2	SEYSSINET 2
8	VALLEE DU GUIERS 2	ECHIROLLES 3
9	VOIRON MOIRANS	ST MARCELLIN 2
10	GIERES 2	VERSOUD
11	NIVOLAS	ASIEG
12	UNIFOOT	ESTRABLIN



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019

Avant de passer à la remise du Fair Play , le Président invite Monsieur le Maire de St Hilaire du Rosier et les élus à descendre du podium afin de remettre les différentes récompenses. Le Président appelle tout d'abord les clubs montants en Ligue afin de leur remettre une plaquette.

Sont appelés les accédants en ligue :

En Seniors R3 :
- FC VAREZE (absent)
- AS DOMARIN
- AJAT VILLENEUVE (absent)
En U18 R2 : FC BOURGOIN
En U20 R2 : ES MANIVAL
En U16 R2 : FC CROLLES
En U15 R2 : FC MOS 3R



AS DOMARIN



FC BOURGOIN



ES MANIVAL



FC CROLLES



FC MOS 3R

LE FAIR PLAY ET MÉRITE SAISON 2018-2019

FAIR PLAY SENIOR

1er : VALLEE DU GUIERS: Fanion + 600€ + 6
Places CDM Féminines
2eme :MOS3R : 350 € + 6 Places

FAIR PLAY JEUNES

1er : CHARVIEU : Fanion + 500€ + 6
places
2eme ex-aequo: 2 ROCHERS FC et FC2A
: 200 € chacun + 6 places

FAIR PLAY FEMININES A 11

AS VERSAU : Fanion + 300€ + 6 places

FOOT ENTREPRISE A 11

ASPTT 1 LA POSTE : Fanion + 250€
+ 4 places

FAIR PLAY FEMININES A 8

FC LA SURE : Fanion + 200€ + 4 places

FOOT ENTREPRISE A 8

FONTAINE LES ILES: Fanion + 200€
+ 4 places

MERITE

O. NORD DAUPHINE : 700€+ 6 places

FUTSAL

1er JOGA 2 : 250€ + 4 places



félicitations à tous les récipiendaires

Le Président du District

**déclare close à 22h00 l'Assemblée Générale
et souhaite à tous un bon été.**



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ETE 2019



N° 443 JEUDI 27 JUIN 2019





AS VER SAU